



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

---

**ECOLE DE MANAGEMENT DE LA SORBONNE**  
**UFR 06 GESTION ET ECONOMIE D'ENTREPRISE**

**LICENCE 2ème année Gestion**

**Année universitaire 2017-2018**

---

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE**

**Pré-rentrée : Jeudi 07/09/2017**

Centre Pierre Mendès-France - Amphi. N - 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

**L1 : 13h30**

**L2 : 15h30**

**Pré-rentrée L3 : Lundi 11/09/2017 à 09H00**

Centre Sorbonne – Amphi de Gestion – 1, rue Victor Cousin 75005 Paris

Les TD commencent une semaine après la reprise des cours

**1<sup>er</sup> semestre :**

**13 semaines de cours** : du lundi 18 septembre 2017 au samedi 23 décembre 2017

**Examens de 1<sup>ère</sup> session** : du lundi 8 janvier au samedi 20 janvier 2018

**2<sup>ème</sup> semestre :**

**12 semaines de cours** : du lundi 22 janvier au samedi 21 avril 2018

**Examens de 1<sup>ère</sup> session** : du mardi 2 mai au samedi 19 mai 2018

**1 semaine de soutien pédagogique** : du vendredi 8 juin au jeudi 14 juin 2018

**2<sup>ème</sup> session d'examens (rattrapages 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre) :**

**Examens** : du vendredi 15 juin au samedi 7 juillet 2018.

---

**VACANCES UNIVERSITAIRES**

**Toussaint** : du lundi 30 octobre au soir au lundi 06 novembre 2017 au matin

**Noël** : du vendredi 22 décembre 2017 au soir au lundi 08 janvier 2018 au matin

**Hiver** : du lundi 26 février 2018 au soir au lundi 05 mars 2018 au matin

**Printemps** : du samedi 21 avril au soir au mercredi 02 mai 2018 au matin

Semestre 1 : 13 semaines				Semestre 2 : 12+1 semaines							
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	
1 V	1 D	M	1 V	L <sup>jour de l'an</sup>	1 J	J	1 D pâques	M 1 <sup>er</sup> mai	1 V	D	
2 S	2 L	J	2 S	M	2 V	V	2 L	M	2 S	L	
3 D	3 M	V	3 D	M	3 S	S	3 M	J	3 D	M	
4 L	4 M	S	4 L	J	4 D	D	4 M	V	4 L	M	
5 M	5 J	D	5 M	V	5 L	L	5 J	S	5 M	J	
6 M	6 V	L	6 M	S	6 M	M	6 V	D	6 M	V	
7 J	7 S	M	7 J	D	7 M	M	7 S	L	7 J ENT	S	
8 V	8 D	M	8 V	L	8 J	J	8 D	M 8 mai 1945	8 V	D	
9 S	9 L	J	9 S	M	9 V	V	9 L	M	9 S	L	
10 D	10 M	V	10 D	M	10 S	S	10 M	J Ascension	10 D	M	
11 L	11 M	S 11 nov 1918	11 L	J	11 D	D	11 M	V	11 L	M	
12 M	12 J	D	12 M	V	12 L	L	12 J	S	12 M	J	
13 M	13 V	L	13 M	S	13 M	M	13 V	D	13 M	V	
14 J	14 S	M	14 J	D	14 M	M	14 S	L	14 J	S fête nat.	
15 V	15 D	M	15 V	L	15 J	J	15 D	M	15 V	Rattr 1 <sup>er</sup> S	
16 S	16 L	J	16 S	M	16 V	V	16 L	M	16 S	L	
17 D	17 M	V	17 D	M	17 S	S	17 M	J	17 D	M	
18 L	18 M	S	18 L	J	18 D	D	18 M	V	18 L	M	
19 M	19 J	D	19 M	V	19 L	L	19 J	S	19 M	J	
20 M	20 V	L	20 M	S	20 M	M	20 V	D Pentecôte	20 M	V	
21 J	21 S	M	21 J	D	21 M	M	21 S	L	21 J	S	
22 V	22 D	M	22 V	L	22 J	J	22 D	M	22 V	D	
23 S	23 L	J	23 S	M	23 V	V	23 L	M	23 S	L	
24 D	24 M	V	24 D	M	24 S	S	24 M	J	24 D	M	
25 L	25 M	S	25 L Noël	J	25 D	D	25 M	V	25 L	Rattr 2 <sup>e</sup> S	
26 M	26 J	D	26 M	V	26 L	L	26 J	S	26 M	J	
27 M	27 V	L	27 M	S	27 M	M	27 V	D	27 M	V	
28 J	28 S	M	28 J	D	28 M	M	28 S	L	28 J	S	
29 V	29 D	M	29 V	L	29 J	J	29 D	M	29 V	D	
30 S	30 L	J	30 S	M	30 V	V	30 L	M	30 S	L	
	31 M		31 D	M	31 S	S	31 J		31	M	

légende des couleurs :

Enseignements

Vacances

Examens

Semaine pédagogique

période de correction

légende des inscriptions :

ENT : publication des résultats sur l'Espace numérique de travail

Rattr 1<sup>er</sup> S : rattrapage des examens de la première session

Rattr 2<sup>e</sup> S : rattrapage des examens de la seconde session

## LE MOT DU DIRECTEUR

Depuis le début des années soixante-dix, l'École de Management de la Sorbonne (EMS) forme les futurs cadres et responsables des entreprises dans le domaine du management. Ce dynamisme ininterrompu, dans un paysage de plus en plus concurrentiel, est la preuve de notre capacité à répondre aux attentes des étudiants, ainsi qu'aux besoins du marché de l'emploi. Notre volonté de promouvoir les filières à vocation professionnelle place l'EMS parmi les meilleures formations en management, avec chaque année plus de 3.000 étudiants qui nous font confiance. Grâce à la permanence d'enseignants de haut niveau, universitaires spécialisés et praticiens d'entreprises, nous offrons aux étudiants la garantie d'une formation à la fois structurée autour d'un projet pédagogique et parfaitement adaptée aux évolutions du monde des affaires.

La réputation de nos diplômes est d'abord projetée à l'extérieur par les étudiants eux-mêmes, notamment lors des stages, puis lorsqu'ils sont embauchés. La très grande stabilité du nombre de nos étudiants, alors que se créent dans le même temps de multiples offres de formations concurrentes, témoigne de la confiance sans faille des étudiants dans la qualité de nos formations.

**Pierre MEDAN**  
Directeur du Département Gestion – Sorbonne

## **Les formations assurées par l'EMS (UFR 06)**

### **Licence 1 et 2 Gestion**

Double licence 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année Gestion-Droit

Double licence 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année Gestion-Cinéma

### **Licences 3**

- o Mention Gestion

#### Accès non sélectif :

- parcours Stratégie et Économie d'Entreprise

#### Accès sélectif :

- parcours Gestion (SCORE IAE-MESSAGE + dossier)
- parcours Gestion (Magistère)
- parcours Finance-Risques-Contrôle (SCORE IAE-MESSAGE + dossier + entretien)
- parcours Comptabilité-Contrôle-Audit (SCORE IAE-MESSAGE + dossier + entretien)

- o Double licence 3<sup>ème</sup> année Gestion-Droit

- o Double licence 3<sup>ème</sup> année Gestion-Cinéma

### **Masters 1 et 2 :**

- Management stratégique
- Management stratégique parcours droit des affaires
- Marketing vente
- Gestion des ressources humaines
- Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Management des systèmes d'information
- Finance
- Comptabilité-Contrôle-Audit
- Management de l'innovation
- Economie de l'entreprise et des marchés

## VOS INTERLOCUTEURS

**DIRECTEUR : M. Pierre MEDAN**

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF : Mme Lorette ROLLAND**

**ENCADREMENT LICENCES : Mme Liliane FRAU BENTCHEKMOUMOU**

### **RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :**

**Directeur des études : M. Guillaume CHANSON**

**Président du jury de Licence 1 Gestion: M. Eric LOMBARDOT**

**Président du jury de Licence 2 Gestion: Mme Annie COT**

### **Adresse postale :**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
UFR 06 - Gestion et économie d'entreprise  
17, rue de la Sorbonne  
75231 PARIS CEDEX 05

### **SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES**

Centre Sorbonne  
1, rue Victor Cousin Galerie J.-B. Dumas  
75005 PARIS

**L1 Gestion : Bureau D 623 (Escalier O, rez-de-chaussée)**

Courriel : [licence1-ems@univ-paris1.fr](mailto:licence1-ems@univ-paris1.fr)

Responsable : M

Tél : 01-40-46-27-82

**L2 Gestion et économie d'entreprise : Bureau D 623 (Escalier O, rez-de-chaussée)**

Courriel : [licence2-ems@univ-paris1.fr](mailto:licence2-ems@univ-paris1.fr)

Responsable : **Mme Somicha GUERROUJ**

Tél : 01-40-46-28-18

### **Horaires d'accueil :**

Du lundi au Jeudi : 09h30-12h00 et 14h00-16h00

Vendredi : 09h30-12h00

## Informations Générales

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront données tout au long de l'année par internet, il est donc primordial que vous connectiez votre boîte « etu » qui a remplacé depuis le 6 juillet 2017 l'adresse malix (pour les nouveaux inscrits à Paris 1 : procédure expliquée sur l'Autorisation d'inscription envoyée) et que vous consultiez régulièrement :

- Votre courriel (boîte « etu ») : [prenom.nom@etu.univ-paris1.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-paris1.fr)
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : [www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)

**Consultez aussi les panneaux d'information situés près de votre secrétariat pédagogique.**

**À savoir : Les plannings d'examens seront envoyés sur vos adresses « etu ».**

Pour les anciens étudiants qui disposent déjà d'une adresse de messagerie avec l'ancien format ("@malix.univ-paris1.fr"), la bascule vers le nouveau suffixe "@etu.univ-paris1.fr" se fera progressivement lors de leur réinscription administrative. Ils seront individuellement prévenus par courriel du changement. La réception des messages envoyés aux anciennes adresses "@malix.univ-paris1.fr" continuera de fonctionner.

### Environnement numérique de travail (ENT) :

Il est essentiel d'activer votre messagerie pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir les plannings des examens et les informations envoyées par votre UFR. Par ailleurs, l'usage de la messagerie « etu » sera fréquent dans le cadre des enseignements de TD et de relation avec l'administration.

- 1 - Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-paris1.fr>
- 2 - Sélectionnez « activation de votre compte » dans l'ENT
- 3 - Complétez les champs avec les informations qui figurent sur votre carte d'étudiant :
  - votre login (identifiant) sur 11 caractères
  - votre numéro de dossier étudiant
  - votre date de naissance et cliquez sur « *J'accepte la charte et j'active ma boîte* »
- 4 - Un écran affiche votre identifiant, votre mot de passe et votre adresse courriel.

Remarque : la procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe.

## ENSEIGNEMENTS

### Cours magistraux

Les cours magistraux ont lieu au centre PMF 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris.

**Options : Pour des raisons de places, nous sommes obligés de limités les effectifs dans certaines d'entre elles :**

#### Au 1<sup>er</sup> semestre :

choix obligatoire de 3 enseignements sur 6 entre « introduction à la fiscalité, capacité :394 », « initiation au marketing :capacité :162 », « instruments de financement », «introduction à la gestion des RH, capacité :188 » et «introduction à la stratégie capacité :162 ».

Le choix effectué est définitif (vous avez uniquement **2 semaines maximum après le début des cours** pour nous avertir d'un changement).

#### Au 2<sup>ème</sup> semestre :

Choix obligatoire entre « sport » ou « Rationalité et organisation » les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>.

##### ➤ 2 vagues d'inscriptions:

- Du Jeudi 11 Janvier (22h) au Vendredi 12 Janvier 2018 (23h59) inclus (Sport UE)
- Du jeudi 18 janvier (22h) au vendredi 19 janvier 2018 (**en fonction des places disponibles**)

**Langue Vivante obligatoire** : Choix entre « anglais », « espagnol », et « allemand ».

Pour l'allemand et l'espagnol l'enseignement est organisé par le SGEL (service des langues au centre PMF) ; vous devrez choisir parmi les groupes de niveau du SGEL en vous inscrivant sur le site : <https://ent.univ-paris1.fr/reservalang> du 12 au 17 septembre 2017(23h59)

Vous devrez renouveler cette inscription pédagogique avec réservalang pour le second semestre (du vendredi 12 janvier (7h00) au dimanche 21 janvier 2018 (23h59)).

L'inscription en ligne est obligatoire et doit être effectuée à chaque début de semestre.

Pour l'anglais (langue vivante 1 à cocher), l'enseignement est organisé par notre UFR et l'horaire est celui indiqué dans le planning du TD que vous choisirez.

**Important : Au moment de votre IP Web vous devrez obligatoirement cocher l'anglais. Si vous ne souhaitez pas suivre cette langue, vous devrez aussitôt envoyer un e-mail à votre secrétariat [licence2-ems@univ-paris1.fr](mailto:licence2-ems@univ-paris1.fr) pour qu'il supprime l'inscription pédagogique.**

Attention : Les cours la langue est annuel avec contrôle des connaissances et examen à chaque semestre.

#### Travaux Dirigés :

**4 matières au 1<sup>er</sup> et 5 au 2<sup>ème</sup> semestre.**

La présence en TD est obligatoire. **L'absence à plus de trois TD entraîne la défaillance automatique au partiel correspondant.**

Les Travaux Dirigés ont lieu au 17 rue de Tolbiac, 75013.

#### Bonus

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui vous apporte éventuellement des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut-être un bonus « sport », un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, japonais, F.L.E., ou anglais si vous ne l'avez pas en langue vivante obligatoire). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez revalider cette note auprès du service concerné.

- Bonus langue : l'enseignement est organisé par le SGEL (service des langues au centre PMF) <http://www.univ-paris1.fr/ufr/sgel/>

Quelle que soit la langue choisie (y compris l'anglais). Vous devrez choisir parmi les groupes de niveau du SGEL. Les inscriptions pédagogiques en langues se feront sur RESERVALANG <https://ent.univ-paris1.fr/reservalang> du 12 septembre 2018 à 7h au 17 septembre 2017 à 23h59 (S1) et du 12 janvier 2018 à 7h au 21 janvier 2018 à 23h59 (S2).

- Bonus sport : les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>.

- **Semestre 1**

- du jeudi 14 septembre 2017 à 12h00 au vendredi 15 septembre 2017 à 22h00 (**1 ACTIVITE en fonction des places disponibles**)

#### **CLOTURE DEFINITIVE DES INSCRIPTIONS : SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017**

**Les cours débuteront lundi 18 septembre 2017**

***Vous devrez renouveler cette inscription pédagogique pour le second semestre.***

- **Semestre 2**

- Réinscription des étudiants du S1 (**sur la même activité**) + UE, en fonction des places disponibles: du Jeudi 11 janvier 2018 à 22h au vendredi 12 Janvier 2018 à 23h59

-Vague d'ouverture UE, Bonus et FP : du jeudi 18 janvier à 22h au vendredi 19 janvier à 23h59

**Les cours débuteront lundi 22 janvier 2018**

**CLOTURE DEFINITIVE DES INSCRIPTIONS : Samedi 3 FEVRIER 2018**

- **Bonus activités culturelles** : vous devrez vous présenter au service de la vie étudiante au Panthéon.

-**Bonus engagement citoyen** (uniquement pour le Semestre 2) : vous devrez vous présenter au service de la vie étudiante au Panthéon.

**Examens/partiels :**

Les plannings d'examens seront envoyés sur vos adresses « etu »

Vous devrez vous présenter une ½ heure avant le début de l'épreuve, être muni(e) de votre carte d'étudiant(e) de l'Université de Paris 1, respecter la place qui vous a été attribuée (liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre).

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

**Résultats :**

Vous serez informés par courriel de la disponibilité de vos résultats pour chaque période d'examens.

**Attention : tous les relevés de notes sont à garder précieusement tout au long de votre vie.** En effet, d'une part, toutes les notes ne sont pas reportées sur les relevés suivants et, d'autre part, **ces relevés vous seront demandés pour candidater dans vos futurs cursus universitaires ou d'autres formations.**

**Les consultations de copies :**

À la fin de chaque session, après les délibérations et la publication des résultats, il vous sera possible de consulter vos copies en respectant une procédure qui vous sera communiquée au cours du 1<sup>er</sup> semestre sur votre mail « etu ».

**Enseignant référent**

**ATTENTION :** un TD supplémentaire (T0) a lieu à ce sujet dès la reprise des cours magistraux :

- **au premier semestre**, sur l'horaire des TD de mathématiques.

Afin de faciliter votre intégration dans l'université et vous aider dans la compréhension des enseignements **un enseignant référent est désigné par TD** ; son nom vous sera transmis en TD la semaine de la reprise des cours et il pourra répondre à vos questions ou vous conseiller.

# Inscription Pédagogique

## par internet

### DATES DE CONNEXION

Les inscriptions pédagogiques se feront uniquement sur internet.

Le serveur sera ouvert : du jeudi 7 septembre 2017 à 18h au vendredi 8 septembre 2017 à 23h59.

**ATTENTION : les étudiants AJAC L2** (devant s'inscrire en L2 et L3) doivent **impérativement** faire leur inscription pédagogique dans les deux années.

### PRESENTATION

Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement au(x) cursus pour le(s)quel(s) il a réalisé une inscription administrative et qui sont ouverts à une inscription à distance.

L'étudiant va :

- choisir le TD auquel il souhaite être affecté, sa langue vivante obligatoire et ses options,
- choisir éventuellement un bonus ; pour le bonus langue, choisir son TD,
- valider son inscription pédagogique de façon complète,
- visualiser son contrat pédagogique - en s'assurant que le numéro du TD choisi apparaît bien - et l'imprimer.

*Prenez patience si le service est saturé car vous êtes plusieurs à vous connecter en même temps.*

**Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son Inscription Administrative :**

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'Autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

**Pour les étudiants AJAC** (Ajourné Autorisé A Continuer), vous devrez obligatoirement vous inscrire sur <http://reins.univ-paris1.fr> (**Inscription Administrative**) selon la procédure suivante :

1. Les étudiants AJAC L1 doivent faire leur inscription administrative en L2, puis leurs inscriptions pédagogiques en premier en L2, puis en L1. Attention : l'inscription pédagogique en L2 leur sera d'office proposée à la suite de leur inscription administrative. Par contre, pour leur inscription pédagogique en L1, ils devront se reconnecter sur le site d'inscription pédagogique par internet donné ci-dessous un jour ouvré après leur inscription administrative.
2. Les étudiants AJAC L2 doivent faire leurs inscriptions administratives en L3 SEE et en L2 (paiement pour une seule année), puis leur inscription pédagogique en L3 et en L2 par Internet.

## INDICATION

Si vous le souhaitez, une salle en libre-service est à votre disposition pour réaliser votre IP Web dès la rentrée (la date et la salle vous seront précisées ultérieurement) de 9h30 à 16h30 au 90 rue de Tolbiac 75013 Paris.

- Vous pouvez accéder à une plate-forme téléphonique au 01.71.25.11.37 de 9h30 à 16h30 aux dates de connexion indiquées précédemment (sauf samedi et dimanche).

L'étudiant ayant un interdit d'inscription (ex : livre non rendu à la bibliothèque, ...) devra régulariser sa situation afin de pouvoir s'inscrire.

**Tout étudiant non inscrit pédagogiquement ne pourra passer les examens.**

Le **passage en examen final/terminal** (autorisant à ne pas aller en TD) ne sera accepté que jusqu'au Lundi 02 octobre 2017 et uniquement **sur accord du Directeur de l'UFR** (demande motivée à faire par courrier déposé à votre secrétariat bureau D 623).

# PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Il est préférable d'avoir bien réfléchi au préalable afin d'effectuer le choix du TD qui vous intéresse : attention aux incompatibilités de certains TD avec l'une ou l'autre des 2 options proposées en L1, ainsi qu'aux horaires des bonus envisagés et, pour les étudiants AJAC, aux juxtapositions entre les horaires des 2 années.
- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>

**Saisir votre nom utilisateur (login ou identifiant) puis votre mot de passe**

**PAGE 1**

**Vérifier/ modifier** votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton **continuer** en bas à droite

## Inscription aux éléments

► Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications

**Carré orange: vous indique un choix à faire**

**PAGE 2/3**

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
  - Si oui, cliquer sur le bouton **Continuer**
  - Si non, veuillez nous contacter.
- Cliquez sur **Continuer** chaque fois que nécessaire.
- Les 2 semestres sont affichés. Cliquez sur l'un des semestres (**carré orange**) et commencez vos choix.
- Dans les U.E. concernées, choisir les options et la langue vivante obligatoire (choisir la même langue vivante au 1er et au 2nd semestre).  
Vous devrez obligatoirement cocher l'anglais en LV1.  
Si vous ne souhaitez pas cette langue, vous devrez envoyer un mail au secrétariat [Licence2-ems@univ-paris1.fr](mailto:Licence2-ems@univ-paris1.fr) pour la désinscription.  
Nous vous informons que pour toutes les autres langues du SGEL, l'inscription se fait en ligne.
- Choisissez éventuellement un ou maximum deux bonus (Sports, Activité culturelle, Langue vivante 2, ou engagement citoyen), en notant bien les horaires proposés.  
En «bonus langue», vous ne devrez pas prendre la même langue vivante que celle choisie en Langue vivante 1 obligatoire.

**PAGE 4**

- La liste des groupes de TD apparaît sur l'écran :
  - les TD précédés du symbole  sont complets
  - Si TD complet, choisir un autre TD en veillant au chevauchement éventuel sur votre emploi du temps.
  - puis **Continuer**

## PAGE 5

**Le tableau** recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e) ainsi que le TD et les groupes dans lesquels vous êtes affecté(e).

- Cliquez sur le bouton "**Valider inscription**" pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

## PAGE 6

« **Contrat pédagogique** » : vous devez imprimer ou sauvegarder ou vous envoyer par courriel votre contrat pédagogique, et le conserver. **Veuillez impérativement vérifier que le numéro de TD choisi apparaît** dans ce contrat ; sinon, vous n'êtes inscrit dans aucun TD et vous devez retourner sur l'application en sélectionner un.

Pour les AJAC, veuillez également vérifier, grâce à la brochure des horaires et à votre contrat pédagogique, qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos deux années. Si tel est le cas, vous devez procéder à une modification en recommençant l'opération avant la fin de la période d'inscription.

**Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Cependant, ce seront les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.**

## Licence 2 Gestion

<b>Intitulé des UE et des enseignements</b>	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Coeff.	Crédits
<b>Année</b>				<b>60</b>
<b>Semestre 3</b>				<b>30</b>
<b>Semestre 3 Paris 1</b>				
<b>Semestre 3 Avant bonus</b>				
<b>UE n° 1 : Fondamentale et Méthodologie</b>			<b>6</b>	<b>18</b>
Instruments monétaires	36	16,5	2	6
Mathématiques	36	16,5	2	6
Informatiques & enseignement du C2i	48	33	2	6
<b>UE n° 2 : Découverte du management</b>			<b>4</b>	<b>12</b>
Langue (Anglais UFR06/ Allemand et Espagnol SGET)		16,5	1	3
Anglais UFR 06				
Allemand				
Espagnol				
Choix de 3 matières:				
Introduction à la fiscalité	18		1	3
Initiation au marketing	18		1	3
Instruments de financement	18		1	3
Introduction à la gestion des RH	18		1	3
Gestion de l'audiovisuel	18		1	3
Introduction à la stratégie	18		1	3
<b>Bonus (indiquez le libellé des bonus)</b>				
Activités sportives				
Activités culturelles				
Langues				
<b>Semestre 4</b>				<b>30</b>
<b>Semestre 4 Paris 1</b>				
<b>Semestre 4 Avant bonus</b>				
<b>UE n° 1 : Fondamentale Management</b>			<b>6</b>	<b>18</b>
Introduction aux marchés financiers	36	16,5	2	6
Statistiques appliquées à la gestion	36	16,5	2	6
Comptabilité analytique	36	16,5	2	6
<b>UE n° 2 : Transversale</b>			<b>4</b>	<b>12</b>
Droit des affaires	36	16,5	2	8
Langue (Anglais UFR06/ Allemand et Espagnol SGET)		16,5	1	2
Anglais UFR 06				
Allemand				
Espagnol				
Choix d'une matière:				
Rationalité et organisation	36		1	2
Sport		26	1	2
<b>UE n° 3 : Préprofessionnalisation</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Conférence de professionnels	10h			
Stage				
<b>Bonus (indiquez le libellé des bonus )</b>				
Activités sportives				
Activités culturelles				
Langues				
Engagement citoyen				

**Année universitaire 2017-2018**  
**Licence 2ème année de Gestion**  
**Cours magistraux**

<b>Semestre 1</b>					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>8h00</b>					
<b>8h30</b>					
<b>9h00</b>					
<b>9h30</b>					
<b>10h00</b>					
<b>10h30</b>					
<b>11h00</b>					
<b>11h30</b>					
<b>12h00</b>	12-00-13h30 <b>Initiation au Marketing</b> F2011914 Mme Cherif Ben Miled	12-00-13h30 <b>Initiation au Marketing</b> F2011914 Mme Cherif Ben Miled			
<b>12h30</b>					
<b>13h00</b>					
<b>13h30</b>		13-30-15h00 <b>Introduction à la Stratégie</b> F2012714 Mme Cherif Ben Miled			
<b>14h00</b>					
<b>14h30</b>					
<b>15h00</b>					
<b>15h30</b>		15h30-17h00 <b>Introduction à la fiscalité</b> M. Carrale Amphi H			
<b>16h00</b>					
<b>16h30</b>					
<b>17h00</b>					

\*\*\*\* Options: au choix 3 sur 6

<b>Semestre 2</b>					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>8h00</b>					
<b>8h30</b>					
<b>9h00</b>					
<b>9h30</b>					
<b>10h00</b>					
<b>10h30</b>					
<b>11h00</b>		10h00-13h00 <b>Introduction aux marchés financiers</b> M. Le Saout Amphi N			
<b>11h30</b>					
<b>12h00</b>					
<b>12h30</b>					
<b>13h00</b>					
<b>13h30</b>					
<b>14h00</b>					
<b>14h30</b>					
<b>15h00</b>					
<b>15h30</b>	15h30-17h00 <b>Rationalité et organisation</b> Mme Cot Amphi I				
<b>16h00</b>					
<b>16h30</b>					
<b>17h00</b>					
<b>17h30</b>					
<b>18h00</b>					
<b>18h30</b>					
<b>19h00</b>					
<b>19h30</b>					
<b>20h00</b>					
<b>20h30</b>					

\*\* Options: au choix 1 sur 2 entre Rationalité et organisation & Sport

## TRAVAUX DIRIGÉS LICENCE 2 GESTION

TD N° 2601

### 1er semestre

Mathématiques	vendredi	8h00 - 9h30	301
Anglais	mardi	9h30 - 11h00	301
Instruments monétaires	lundi	18h30 - 20h00	401
Informatique & C2i	samedi	09h00 - 12h00	C704

### 2ème semestre

Droit des affaires	lundi	11h00 - 12h30	403
Statistiques appliquées à la gestion	jeudi	17h30 - 19h00	302
Comptabilité analytique	jeudi	19h00 - 20h30	302
Anglais	mercredi	18h30 - 20h00	302
Introduction aux marchés financiers	mercredi	20h00 - 21h30	302

TD N° 2602

### 1er semestre

Mathématiques	vendredi	9h30 - 11h00	304
Anglais	vendredi	8h00 - 9h30	402
Instruments monétaires	lundi	20h00- 21h30	401
Informatique & C2i	jeudi	18h00-21h00	C704

### 2ème semestre

Droit des affaires	lundi	9h30 - 11h00	301
Statistiques appliquées à la gestion	jeudi	19h00 - 20h30	304
Comptabilité analytique	jeudi	17h30 - 19h00	304
Anglais	mercredi	20h00 - 21h30	304
Introduction aux marchés financiers	mercredi	18h30 - 20h00	304

TD N° 2603

### 1er semestre

Mathématiques	mercredi	9h30 - 11h00	301
Anglais	mercredi	8h00 - 9h30	404
Instruments monétaires	mercredi	20h00 - 21h30	304
Informatique & C2i	vendredi	18h30 -21h30	C701

### 2ème semestre

Droit des affaires	lundi	8h00 - 9h30	302
Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	8h00 - 9h30	301
Comptabilité analytique	mercredi	9h30 - 11h00	301
Anglais	mardi	14h00 - 15h30	301
Introduction aux marchés financiers	mardi	15h30 - 17h00	301

TD N° 2604

### 1er semestre

Mathématiques	mercredi	8h00 - 9h30	301
Anglais	mercredi	9h30 - 11h00	404
Instruments monétaires	mercredi	18h30 - 20h00	304
Informatique & C2i	vendredi	18h30 -21h30	C707

### 2ème semestre

Droit des affaires	lundi	9h30 - 11h00	302
Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	9h30 - 11h00	303
Comptabilité analytique	mercredi	8h00 - 9h30	303
Anglais	mardi	15h30 - 17h00	303
Introduction aux marchés financiers	mardi	14h00 - 15h30	303

TD N° 2605

1er semestre

Mathématiques	mercredi	8h00 - 9h30	401
Anglais	mercredi	11h00 - 12h30	302
Instruments monétaires	mardi	14h30 - 16h00	303
Informatique & C2i	jeudi	17h00 -20h00	C707

2ème semestre

Droit des affaires	lundi	8h00 - 9h30	402
Statistiques appliquées à la gestion	lundi	9h30 - 11h00	404
Comptabilité analytique	mercredi	9h30 - 11h00	402
Anglais	mardi	14h00 - 15h30	401
introduction aux marchés financiers	mardi	15h30 - 17h00	401

TD N° 2606

1er semestre

Mathématiques	mercredi	9h30 - 11h00	402
Anglais	mercredi	8h00 - 9h30	302
Instruments monétaires	mardi	16h00 - 17h30	303
Informatique & C2i	mardi	18h00 -21h00	C402

2ème semestre

Droit des affaires	lundi	9h30 - 11h00	402
Statistiques appliquées à la gestion	lundi	8h00 - 9h30	404
Comptabilité analytique	mercredi	8h00 - 9h30	402
Anglais	mardi	15h30 - 17h00	402
Introduction aux marchés financiers	mardi	14h00 - 15h30	402

TD N° 2607

1er semestre

Mathématiques	mardi	15h00 - 16h30	401
Anglais	mardi	13h30 - 15h00	401
Instruments monétaires	mercredi	10h00 - 11h30	304
Informatique & C2i	samedi	09h00-12h00	C705

2ème semestre

Droit des affaires	mercredi	8h00 - 9h30	403
Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	11h00 - 12h30	404
Comptabilité analytique	jeudi	18h30 - 20h00	402
Anglais	lundi	18h30 - 20h00	401
Introduction aux marchés financiers	lundi	20h00 - 21h30	401

TD N° 2608

1er semestre

Mathématiques	mardi	13h30 - 15h00	402
Anglais	mardi	15h00 - 16h30	402
Instruments monétaires	jeudi	16h30 - 18h00	405
Informatique & C2i	vendredi	18h00 - 21h00	C401

2ème semestre

Droit des affaires	lundi	12h30 - 14h00	402
Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	12h30 - 14h00	404
Comptabilité analytique	jeudi	17h00 - 18h30	402
Anglais	lundi	20h00 - 21h30	402
Introduction aux marchés financiers	lundi	18h30 - 20h00	402

TD N° 2609

1er semestre

Mathématiques	lundi	19h00 - 20h30	402
Anglais	lundi	17h30 - 19h00	303
Instruments monétaires	jeudi	18h00 - 19h30	405
Informatique & C2i	mercredi	15h30 - 18h30	C704

2ème semestre

Droit des affaires	lundi	11h00 - 12h30	404
Statistiques appliquées à la gestion	lundi	12h30 - 14h00	403
Comptabilité analytique	vendredi	16h00 - 17h30	404
Anglais	Mercredi	09h30-11h00	401
Introduction aux marchés financiers	mardi	13h30 - 15h00	404

TD N° 2610

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Mathématiques	lundi	17h30 - 19h00	402	Droit des affaires	mardi	15h00 - 16h30	304
Anglais	lundi	19h00 - 20h30	303	Statistiques appliquées à la gestion	lundi	11h00 - 12h30	304
Instruments monétaires	mercredi	11h30 - 13h00	301	Comptabilité analytique	lundi	18h30 - 20h00	303
Informatique & C2i	mercredi	17h30 - 20h30	C701	Anglais	mercredi	08h00-09h30	401
				Introduction aux marchés financiers	mardi	17h00 - 18h30	402

TD N° 2611

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Mathématiques	samedi	8h00 - 9h30	303	Droit des affaires	mardi	13h30 - 15h00	304
Anglais	samedi	9h30 - 11h00	303	Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	17h30 - 19h00	301
Instruments monétaires	mardi	19h00 - 20h30	303	Comptabilité analytique	Lundi	20h00 - 21h30	303
Informatique & C2i	mercredi	18h00 - 21h00	C707	Anglais	mardi	17h30 - 19h00	401
				Introduction aux marchés financiers	mardi	15h00 - 16h30	404

TD N° 2612

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Mathématiques	samedi	9h30 - 11h00	304	Droit des affaires	jeudi	17h00 - 18h30	303
Anglais	samedi	8h00 - 9h30	304	Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	19h00 - 20h30	303
Instruments monétaires	mercredi	18h00 - 19h30	302	Comptabilité analytique	mercredi	17h30 - 19h00	303
Informatique & C2i	mardi	18h00 - 21h00	C706	Anglais	mercredi	09h30-11h00	404
				Introduction aux marchés financiers	mardi	16h30 - 18h00	404

TD N° 2613

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Mathématiques	vendredi	8h00 - 9h30	303	Droit des affaires	jeudi	17h30 - 19h00	301
Anglais	vendredi	9h30 - 11h00	402	Statistiques appliquées à la gestion	mercredi	09h30-11h00	403
Instruments monétaires	mercredi	19h30 - 21h00	302	Comptabilité analytique	mercredi	16h00 - 17h30	403
Informatique & C2i	mardi	18h30 - 21h30	C704	Anglais	mercredi	11h00 - 12h30	403
				Introduction aux marchés financiers	lundi	09h30 - 11h00	403

TD N° 2614

1 <sup>er</sup> semestre				2 <sup>ème</sup> semestre			
Mathématiques	vendredi	9h30 - 11h00	303	Droit des affaires	jeudi	19h00 - 20h30	301
Anglais	mardi	11h00 - 12h30	301	Statistiques appliquées à la gestion	lundi	9h30-11h00	304
Instruments monétaires	mardi	13h00 - 14h30	303	Comptabilité analytique	vendredi	17h30 - 19h00	304
Informatique & C2i	samedi	10h00 - 13h00	C402	Anglais	mercredi	11h00 - 12h30	401
				Introduction aux marchés financiers	lundi	11h00 - 12h30	402